

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 16 décembre 2020.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Étienne Prévost
Siège #3 - Marcel Bégin

Est absent à cette séance :

Siège #4 - André Ferland

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

76-12-20

1.1 - RÉOLUTION - SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance soit publique, celle-ci doit être publiciser dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultant des délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil d'administration de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ainsi que les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

QUE la bande audio des délibérations soit versée sur le site Internet de la **RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)**

ADOPTÉE

77-12-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 16 décembre 2020 tel que modifié.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 - RÉSOLUTION - SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2020

4 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2020

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - SUIVI - QUESTIONNAIRE AUTO-INSPECTION

5.2 - VISITE RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

5.3 - PRATIQUES POMPIERS

5.4 - RETOUR - RÉUNION DU BUDGET

5.5 - AVIS DE DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

5.6 - CALENDRIER DES RENCONTRES 2021

6 - CORRESPONDANCE

7 - VARIA

7.1 - BILAN - SORTIES DES POMPIERS

7.2 - SUIVI BUDGÉTAIRE

7.3 - DÉTAILS DES HEURES DE BUREAU EFFECTUÉES

7.4 - PROTOCOLE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE - POMPE INCENDIE

7.5 - PROTOCOLE AVEC LA MUNICIPALITÉ SAINT-CAMILLE

7.6 - QUOTE-PART

7.7 - LIENS APPARENTÉS

7.8 - DESCRIPTION DE TÂCHES

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

78-12-20

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2020

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 18 novembre 2020 tel que modifié (**facture municipalité: suivi des détails).

ADOPTÉE

79-12-20

4 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 12-2020 en date du 11 décembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de 21.481,09 \$

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de décembre 2020 en date du 16 décembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes ajoutés totalise un montant de 9,036.88 \$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 12-2020 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour décembre 2020 s'élève à 30.517,97 \$

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 12-2020 ainsi que la liste des comptes ajoutés du mois de décembre 2020.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - SUIVI - QUESTIONNAIRE AUTO-INSPECTION

540 questionnaires auto-inspection ont été envoyés: 42% de taux de réponses a été atteint à ce jour. La date limite de réponse était le 15 décembre.

La majorité des questionnaires ont été retourné par la poste. Seulement une trentaine de personnes ont répondues en ligne.

Comparaison avec les autres municipalités: le taux de réponse varie entre 35 et 60%.

5.2 - VISITE RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Les visites sont commencées. M. Morneau a fait les plus petites entreprises pour le moment.

5.3 - PRATIQUES POMPIERS

Les pratiques sont suspendues pour le moment afin de limiter le nombre de contacts et ce, dû au risque de contamination au COVID-19.

5.4 - RETOUR - RÉUNION DU BUDGET

Les 5 municipalités avaient adopté le budget. Il devra être réadopté suite aux modifications et ce, dûes aux correctifs des quote-parts.

5.5 - AVIS DE DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le relevé a été déposé dans les délais prescrits, conformément au code municipal.

80-12-20

5.6 - CALENDRIER DES RENCONTRES 2021

IL EST PROPOSÉ PAR M.ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le calendrier des rencontres pour l'année 2020 tel que proposé;

Le calendrier des rencontres en annexe fait partie intégrante de cette résolution.

ADOPTÉE

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

7.1 - BILAN - SORTIES DES POMPIERS

M. Morneau explique les sorties du mois de novembre 2020.

7.2 - SUIVI BUDGÉTAIRE

Afin d'avoir les chiffres officiels, la procédure sera maintenant la suivante:

M. Morneau présentera le mois précédant à la rencontre puisque celui-ci sera fermé.

7.3 - DÉTAILS DES HEURES DE BUREAU EFFECTUÉES

M. Morneau explique le détails des heures effectuées dans le dernier mois. Pour les prochaines rencontres, les membres du conseil demandent un suivi détaillé pour les tâches effectuées concernant la régie.

7.4 - PROTOCOLE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE - POMPE INCENDIE

Un protocole d'entente avait été fait mais il y a eu des nouvelles données à la suite de celui-ci. Un suivi vous sera fait plus tard. Il reste des points à remanier avec la municipalité de Sainte-Justine.

7.5 - PROTOCOLE AVEC LA MUNICIPALITÉ SAINT-CAMILLE

Une discussion s'est tenue entre Mme Lemieux, présidente de la RISEDE et Mme Nicole Mathieu, Directrice générale de la municipalité de Saint-Camille.

Une ébauche de protocole a été débutée et une prochaine rencontre se tiendra afin de créer une entente plus officielle. Celle-ci sera par la suite présentée aux membres du conseil de la Régie pour approbation.

7.6 - QUOTE-PART

Le tableau des quote-parts 2021 comportait des erreurs et ce, dû au mauvais pourcentage qui a été utilisé pour faire les calculs. Le tableau officiel comprenant les correctifs des quotes-parts est présenté. Celui-ci sera présenté à nouveau dans chacune des municipalités pour approbation.

7.7 - LIENS APPARENTÉS

Ce formulaire doit être renvoyé par chacun des membres pour terminer la vérification comptable. Mme Émilie Goudreault l'enverra par courriel en format imprimable et en format dynamique pour modification et signature à l'écran.

7.8 - DESCRIPTION DE TÂCHES

Compte tenu que dans le contrat de travail de M. Morneau, certaines tâches qu'il fait actuellement n'y sont pas demandées, une description des tâches devra être faite concernant le travail qui est attendu par chacun des employés qui travaillent pour la Régie.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

81-12-20

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE PRÉVOST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h55.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier